

# AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT

**100 € / volontaire / mois**  
*somme répartie entre l'association et la FUB,  
versement du total à la fin du contrat*

**FUB**

100 € / Formation  
Civique et Citoyenne

40 € / mois

60 € / mois

**ASSOCIATION  
LOCALE**

**489,59 €**  
net par mois d'indemnisation  
à la charge de l'Etat

- Constitution du dossier de demande d'agrément collectif
- S'assure du respect de l'agrément en termes de contenu et durée
- Informe et anime le réseau, disponible pour répondre aux questions
- Evaluation et rédaction du compte rendu annuel

- Saisie du contrat de service civique dans l'application ELISA
- Accueil et suivi du volontaire
- Edition de l'attestation de réalisation formation Civique et Citoyenne
- Evaluation du volontaire, rendu du bilan nominatif à la FUB

**111,35 €**  
net par mois pour couvrir les  
frais de restauration,,  
hébergement, transports...

**VOLONTAIRE SERVICE CIVIQUE**

**Rémunération totale : 600,94 € nette par mois au 01/07/2022**